

Rapport - Conseil d'administration du 29 mai 2018

Par Samuel Cossette (Nadia était malheureusement absente)

La séance du Conseil d'administration du 29 mai a été particulièrement chargée. Voici les principaux points.

Suivi - rémunération des stages

Nous avons convenu de déposer une proposition officielle d'appui à la rémunération des stages lors de cette séance. Toutefois, après consultation avec l'ADEESE, nous avons remis à la séance suivante, soit le 19 juin, cette proposition, car Nadia ne pouvait être présente lors du CA du 29 mai et que nous étions donc à court d'un vote. Nous avons tout de même obtenu plusieurs informations. Un groupe de travail a été formé au BCI, suite à la demande du CA de l'UQAM provenant de la [résolution adoptée le 20 mars dernier](#). Le groupe a débuté ses travaux en juin, mais ceux-ci sont, selon la rectrice, limités à la répartition de l'enveloppe de 15M\$ annoncée par le gouvernement.

Dossiers des MBA délocalisés de l'ESG

Depuis 2013-2014, des inquiétudes sont soulevées par rapport à la gestion des programmes de MBA délocalisés. Un rapport a été commandé en 2015, à Robert Lebel, directeur du bureau de l'audit interne, mais ce dernier n'a jamais été remis. L'ancien VRVA, René Côté, a tenté de relancer le dossier, mais sans succès, au point où le projet initial de rapport n'est maintenant plus considéré. Un nouveau rapport devrait être déposé au CA l'année prochaine. La Direction et la rectrice ne savaient pas pourquoi le processus a été si long et complexe.

Nouvelles règles budgétaires et rémunération des rectrices et recteurs

À la mi-mai, le gouvernement a annoncé [les nouvelles règles budgétaires pour le financement des universités](#). Les impacts précis pour l'UQAM ne sont pas encore calculés, quelques éléments importants peuvent être notés:

- La déréglementation des frais de scolarité pour les étudiant.e.s étrangers/ères, aussi dangereuse et inéquitable soit-elle, ne s'applique qu'aux étudiant-e-s de premier cycle. Nous avons évidemment exprimé notre désaccord envers l'option d'augmenter les frais de scolarité de ces étudiant-e-s.
- Les nouvelles pondérations selon les disciplines seront revisitées aux quatre années, pour laisser plus de "souplesse"
- Les nouvelles règles budgétaires visent en partie à éviter les trop grosses fluctuations dans le financement, lié de près à la quantité d'étudiant-e-s inscrit-e-s.

La présidente du CA nous a annoncé que tous, toutes les président.e.s de Conseil d'administration des universités de l'UQ ont rencontré Hélène David quelques jours avant

l'annonce des règles budgétaires. Il n'y a pas eu de négociations, mais les président-e-s ont apportés quelques critiques. De façon très décevante, toutefois, la principale critique concernait les limites de salaires pour les cadres supérieurs et les recteurs, rectrices. La nouvelle règle ne règle pas la situation d'iniquité entre l'UQ et les universités à charte (au niveau des salaires des cadres supérieurs) et ne permet pas à l'UQ de « favoriser l'embauche des meilleurs talents ». Bien que le déséquilibre entre les universités à charte et l'UQ soit réel, nous n'avons pu nous empêcher de grincer des dents en voyant la direction monter aux barricades pour des postes salariaux qui sont déjà les plus élevés. Nous avons fait remarquer que la Direction était très loin d'être aussi sensible aux questions de « rattrapage salarial » avec les autres universités pendant les négociations avec les employé-e-s étudiant-e-s et les professeur-e-s. Deux poids, deux mesures.

Renouvellement du mandat de l'ombudsman

Le mandat de Murielle Binette a été renouvelé à l'unanimité. Nous tenons à la féliciter pour son excellent travail et sommes très satisfait-e qu'elle continue à occuper cette fonction.

Nouveaux vice-recteurs

Louis-Sébastien Guimond a été nommé comme nouveau vice-recteur aux systèmes d'information, et Louis Baron comme vice-recteur au développement humain et organisationnel.

Modification du règlement no 5 sur les études de premier cycle

La Commission des études a recommandé au CA la modification du règlement no 5. La plupart des modifications étaient mineures, mais une modification a été sujette à débat. En ce moment, les comités de programmes - l'instance administrative en charge de la gestion de chaque programme - est composée à part égale de professeur-e-s et d'étudiant-e-s, en plus des directions de programmes. Cette équité est garantie par la convention collective du SPUQ, qui précise qu'il doit y avoir parité entre professeur-e-s et étudiant-e-s. Il n'y a **pas** de chargé-e-s de cours sur les comités de programme. La modification visait à ajouter un poste de chargé-e-s de cours sur les comités, et à établir une parité étudiant-e-s et **enseignant-e-s**, c'est-à-dire que le nombre d'étudiant-e-s serait égal au nombre de professeur-e-s **et** de chargé-e-s de cours. La modification a été adoptée sous réserve d'une entente avec le syndicat des professeur-e-s. Notons que la recommandation avait été adoptée à l'unanimité par la CE, où siègent sept professeur-e-s.

Processus d'évaluation des centres institutionnels de recherche

Un processus d'évaluation de reconnaissance des centres institutionnels de recherche s'est déroulé lors de la session d'hiver. La recommandation finale, longuement débattue lors de la Commission des études du mois de mai, était très controversée. Sept centres de recherche y perdaient leur reconnaissance, ce qui entraîne des pertes financières considérables. Les

résolutions de la Commission des études étaient extrêmement serrées: dans la majorité d'entre elles, la majorité absolue n'avaient pas été atteinte. Il y avait un grand manque de transparence au niveau des critères d'évaluation ainsi que des explications données pour les recommandations de non-reconnaissance. Les commissaires n'y avaient initialement pas eu accès, les informations étaient floues et incomplètes. La discussion au CA a également été houleuse, et de nombreuses critiques ont été faites envers un processus qui semblait fait trop rapidement avec trop peu d'informations. Le dossier en général a été mal géré, et le vote final s'est soldé par une mise en dépôt, avec 4 pour, 4 contre et 2 abstentions. Le dossier reviendra donc au Conseil d'administration du 19 juin.

Mise en place de frais institutionnels obligatoires supplémentaires pour les programmes de mode de l'École des sciences de la gestion

Un FIO de 5\$ par session a été établi pour les étudiant-e-s de l'École de mode de l'ESG pour financer différents services. L'Assemblée générale de l'AéESM s'est prononcé en faveur du FIO. Nous ne nous sommes donc pas opposé-e-s au FIO mais, comme à chaque fois, avons mis de l'avant le fait qu'il était problématique et symptomatique du sous-financement que les étudiant-e-s doivent prendre en charge le financement de services.

Modifications pour les comités d'éthique de la recherche pour les projets étudiants (CERPE)

Les délais entourant les évaluations éthiques pour les étudiant-e-s posent de nombreux problèmes depuis plusieurs années, de même que le flou général entourant le rôle de ces comités. La vice-rectrice à la recherche, Catherine Mounier, a annoncé qu'il y avait eu une amélioration notable des délais de traitement des demandes, qui maintenant se situent en moyenne à un mois, ce qui se compare favorablement aux autres universités de l'UQ.

D'autres étapes seront entreprises en septembre pour améliorer le processus, soit l'augmentation du nombre de professeur-e-s substitués, la possibilité de délégation pour les projets de recherche à risque mineur, et l'octroi d'un demi- dégrèvement pour les professeur-e-s membres. Le nombre de CERPE sera également réduit : il n'y en aura que deux, soit un pour les projets en sciences humaines et un autre pour le reste de l'université.

Nomination d'une étudiante sur le Comité de la vie étudiante et la Commission des études

Geneviève Harvey a été désignée par l'AéESG pour siéger sur les deux instances

Rapport annuel du Service de prévention et sécurité

Le directeur des SPS, Normand Larocque, venait présenter son rapport annuel lors de la rencontre. Il a donné lieu à quelques moments comiques, mais était en général relativement satisfaisant. Évidemment, c'est plutôt facile pour le SPS d'avoir l'air gentil quand ils et elles ne sont pas occupés à réprimer violemment des grèves démocratiquement votées. [Le rapport complet est disponible ici](#). Voici quelques notes pertinentes et/ou comiques.

- Le directeur a dit insister sur la prévention: "on agit en prévention, pas en répression". On garde un doute, mais on salue l'effort.
- Les employé-e-s du SPS et de Garda doivent être souriants et accueillants, puisque ce sont les « premières personnes que vous voyez quand vous rentrez à l'UQAM ». C'est exact, mais ça veut peut-être dire qu'il y en a beaucoup. Encore une fois, on apprécie cette ligne de conduite quand même.
- Il souhaite valoriser l'implication étudiante au SPS, autrement que par des comités de discipline.
- Il a insisté sur les plus grands partenariats avec des organismes communautaires du quartier, ce qui est une excellente chose. Le SPS collabore notamment activement avec Spectre de Rue et Cactus, pour venir en aide aux personnes en situation d'itinérance et offrir des services ou du soutien sécuritaire aux personnes qui consomment des drogues injectables sur le campus.
- Il dit avoir mis en place un « test de compatibilité UQAM », pour avoir des agent-e-s avec des valeurs sociales plus profondes et plus d'ouverture. Il a affirmé « qu'on veut pas de police ». Très bien, nous non plus.

Sur une note plus sérieuse, des efforts semblent être faits pour bâtir des liens plus forts avec la communauté du quartier et diriger les efforts du SPS vers la prévention et le soutien. Les représentant-e-s des employé-e-s qui siègent au CA ont affirmé avoir vu dans les dernières années des changements positifs.

Nous avons questionné M. Larocque à propos de la vidéosurveillance. Rappelons que l'UQAM n'a **toujours pas de politique qui correspond aux critères minimaux du Commissariat à la protection de la vie privée du Canada pour encadrer son système de vidéosurveillance**. M. Larocque nous a répondu, comme ses prédécesseurs, que les caméras servaient uniquement en cas d'urgence et que les images n'étaient pas conservées. Évidemment, on nous a amplement menti à ce sujet dans le passé, puisque de nombreuses images enregistrées ont été conservées pour servir des processus disciplinaires lancés plusieurs années après l'enregistrement des images. Alors, encore une fois, on garde un doute.

Bilan du projet pilote d'heures prolongées des bibliothèques

Nous sommes heureux et heureuse de vous annoncer que la mobilisation étudiante des deux dernières années a porté fruits: les bibliothèques sont officiellement et de façon permanente ouvertes le dimanche!

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter sur Facebook ou à aller voir vos associations facultaires!

Nadia et Samuel